



Des mesures pour développer la filière aquacole du Vietnam d'ici 2030

Le gouvernement a approuvé le 11 mars une stratégie de développement de l'aquaculture du Vietnam pour la période 2021-2030, vision 2045. Elle est considérée comme un guide global sur lequel les services compétents peuvent mobiliser leurs efforts pour répondre aux objectifs fixés afin d'obtenir des résultats importants en matière de production et d'exportation.

En 2020, l'exportation de produits aquatiques a rapporté au Vietnam environ 8,4 milliards d'USD, une baisse de 1,9% par rapport à l'an passé, selon les statistiques rendues publiques par l'Association des producteurs et exportateurs de produits aquatiques du Vietnam (VASEP). En dépit de la pandémie de COVID-19, cette filière prévoit de porter ce chiffre d'affaires à 8,8 milliards d'USD en 2021, soit une hausse de 5% en un an, grâce à des mesures et des plans d'action encadrés dans ladite stratégie de développement de l'aquaculture, appelée aussi la décision numéro 339.

Tout d'abord, afin de garantir le volume d'exportation des produits aquatiques, la lutte contre la pêche illicite, non réglementée et non déclarée (INN) est toujours un combat pour les autorités et les entreprises vietnamiennes afin de se faire retirer le carton jaune donnée par la Commission européenne depuis 2017. Pour ce faire, le gouvernement vietnamien est en train de parfaire son cadre juridique et de mettre en place des dispositions judiciaires pour faire respecter les exploitations halieutiques, conformément aux recommandations de la Commission européenne.

À l'heure actuelle, le Comité central de pilotage de lutte contre l'INN et le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, en coopération étroite avec le ministère de la Police, celui de la Défense surveillent strictement les bateaux de pêche vietnamiens, alourdissent les sanctions sur les





contrevenants aux réglementations liées à la pêche halieutique. Une autre mesure concerne l'étiquetage de traçabilité des matières premières pour les produits aquatiques et en particulier, la sensibilisation à la pêche légitime doit être renforcée, ce aura pour effet d'aider les pêcheurs à pratiquer une bonne pratique de la pêche halieutique en accord avec la loi sur la pêche maritime du Vietnam.

Répondant au journal Nông Nghiệp Vietnam (Agriculture vietnamienne) le 18 mars, autour de la mise en pratique de la décision no. 339, Phùng Duc Tiên, vice-ministre de l'Agriculture et du Développement rural a convenu que les infrastructures des ports, des techniques de stockage d'après-récolte n'étaient pas à la hauteur des chiffres d'affaires annuels de près de 9 milliards d'USD. "Il est nécessaire de déboursier 15% du budget du chiffres d'affaire de la filière pour investir dans la construction d'infrastructures d'élevage et de stockage d'après-récolte", a souligné M. Tiên.

Au niveau du marché, le Vietnam a exporté ses produits aquatiques vers plus de 160 pays, régions et territoires. Certains d'entre eux ont imposé des barrières techniques que les exportateurs vietnamiens sont obligés de respecter en améliorant sans relâche la qualité de produits, la sécurité alimentaire et en réduisant les épidémies grâce à une production sûre et durable utilisant la haute technologie. "Afin d'augmenter le volume des exportations, à l'heure actuelle, les pertes d'après-récolte sont d'entre 15 et 45%, il faudra investir davantage dans la conservation pour le résoudre", a indiqué M. Tiên. "Il est important que les entreprises se restructurent, s'orientent vers l'application de modèle d'une économie circulaire pour leurs activités de production, cela leur permettra d'élever leurs valeurs ajoutées", a proposé M. Tiên.

Crevettes et pangasius ciblés

La stratégie de développement durable de l'aquaculture pour la période 2030-2045 se focalise fortement sur le développement de l'élevage des crevettes et du pangasius dans le delta du Mékong. Selon le plan de cette stratégie, à ce jour, la superficie d'élevage du pangasius dans cette région est



estimée à quelques 6000 ha, elle s'étendra encore plus dans les années à venir. Le ministère de l'Agriculture et du Développement rural demande aux entreprises locales de renforcer la production raffinée de ce poisson pour augmenter la valeur ajoutée sans oublier d'enchaîner des canaux de ravitaillement et de distribution pour garantir les matières premières et également les marchés importateurs.

Quant à la crevetticulture, la superficie d'élevage de crevettes devrait s'établir à 740.000 ha pour une production de 940.000 tonnes chaque année. "En 2020, le Vietnam a obtenu 3,74 milliards d'USD sur ce secteur. La surface d'élevage de crevettes sera étendue et il est primordial de développer des modèles d'élevage de crevettes bio et de bien sélectionner des meilleures races", a indiqué M.Tièn.

De surcroît, la filière aquatique cherche à améliorer les compétences de prévention, de contrôle et de lutte contre les épidémies sur les espèces aquatiques, tout en minimisant les résidus d'antibiotiques, l'un des plus gros efforts à fournir pour obtenir un chiffre d'affaires envisagé à 14-16 milliards d'USD dans les années à venir. L'organisation de la production devrait être plus professionnelle tout en mettant en place de la traçabilité des matières premières.

Le delta du Mékong bénéficie de conditions favorables au développement aquatique, selon M.Tièn, les algues et les mollusques sont également deux espèces qui devraient y être élevées dans un futur proche, l'élevage maritime sera également étendu sur les provinces côtières du Vietnam. Le delta du Mékong représente à ce jour 65% du volume total des exportations aquatiques du pays. En 2025, le Vietnam fixe son objectif de remporter 10 milliards d'USD sur le secteur des exportations de crevettes.

Lien article :

<https://www.lecourrier.vn/des-mesures-pour-developper-la-filiere-aquacole-du-vietnam-dici-2030/918453.html>

